

Monsieur Guiseppe ASCONE Maire de la Ville de LOUVROIL Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre

A

Affichage

Nos/ Réf: G.A/F.H/C.M

Objet: Invitation au Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés au Conseil Municipal qui se tiendra à la Salle des Mariages le :

Mardi 30 septembre 2025 à 18h.

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur les points indiqués ci-dessous :

Procès-verbal du 24 juin 2025.

Note de synthèse.

1/ Ajout complément d'information à la délibération n°56.06.2025 : Acquisitions foncières auprès de PROMOCIL dans le cadre du projet inscrit dans le NPNRU des prés du Paradis « construction de la nouvelle école », visant à indiquer le montant d'acquisition des parcelles en HT.

2/ Ajout complément d'information à la délibération n°29.04.2025 : Acquisition foncière auprès de SAMBRE MOBILITES dans le cadre du projet inscrit dans le NPNRU des prés du Paradis « construction de la nouvelle école », visant à indiquer le montant d'acquisition de la parcelle en HT.

- 3/ Création d'emplois permanents à temps complet et non complet au Tableau des effectifs Titulaires.
- 4/ Recrutement d'un agent contractuel en accroissement d'activité sur un poste à temps complet à la cantine scolaire.
- 5/ Recrutement d'un agent contractuel en accroissement d'activité sur un poste à temps complet à la Sécurité municipale.
- 6/ Recrutement d'un agent contractuel en accroissement d'activité sur un poste d'ASEM à temps complet polyvalent dans les écoles maternelles.
- 7/ Recrutement au Conservatoire de musique et théâtre d'un agent titulaire en activité accessoire sur un poste de 4 h « enseignement Flûte traversière ».

8/ Avis sur la demande d'affiliation volontaire au C.D.G 59 du Syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord-Europe.

9/ Convention de partenariat pour lutter contre l'isolement des aînés et des plus fragiles en situation de handicap.

10/ Ayenant n°1 bail réf FM/201201/BX/Commune de Louvroil / 59365_002.

11/ Adhésion groupement de commandes « Accord cadre mono attributaire à bons de commande pour l'achat de fournitures administratives ».

12/ Mise en œuvre de la gratuité d'abonnement pour le lectorat à la médiathèque municipale George SAND.

13/ Signature d'une convention de partenariat avec la Médiathèque Départementale du Nord.

14/ Information sur les décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales.

En cas d'empêchement, vous pouvez utiliser la procuration jointe.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire, Guiseppe ASCONE.